

D.E.S.JEPS. – Mention Tennis Par la voie des unités capitalisables

Cette formation vise à obtenir le :

Diplôme d'Etat Supérieur Jeunesse et Sports Spécialité "Performance Sportive" Mention TENNIS

L'enseignant professionnel de tennis, titulaire d'un DES JEPS mention « tennis » est appelé « Professeur de Tennis ». Dans l'exercice de ses missions, il conçoit, pilote et/ou met en œuvre (seul ou en équipe) :

- ✓ Des projets stratégiques, de politique sportive, éducative et de développement.
- ✓ Des actions d'entraînement et d'optimisation de la performance.
- ✓ Des projets de formation d'enseignants.
- ✓ L'encadrement du tennis en toute sécurité.

Type d'emploi :

Le DES JEPS mention « Tennis » permet d'accéder aux emplois suivants :

- ✓ Directeur sportif.
- ✓ Directeur technique de structure
- ✓ Entraîneur de club auprès de jeunes espoirs
- ✓ Cadre technique auprès de la FFT (CST, Entraîneur de Ligue, CTR...).

Il constitue également une voie d'accès au concours du professorat de sport.

Conditions d'accès à la formation :

- ✓ Etre titulaire du DEJEPS spécialité "perfectionnement sportif", mention "tennis"
Ou
- ✓ Etre titulaire du BEES 1er degré option "tennis" (joindre une photocopie du diplôme)
Ou
- ✓ Être capable de justifier d'un niveau de jeu équivalent à 15
- ✓ Être capable de justifier d'une expérience d'enseignement du tennis d'au moins cinq cents heures et du diplôme du PSC1

Il faut également que le candidat :

- ✓ Puisse renseigner la fiche normalisée
- ✓ Soit âgé(e) de 18 ans le jour des tests de sélection
- ✓ Fournisse un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du tennis datant de moins de trois mois.

Pour les français de moins de 25 ans :

- ✓ Joindre une copie de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense. (Excepté pour les jeunes filles nées avant le 1er janvier 1983)

Descriptif de la formation :

La formation d'une durée de 1200 heures en parcours complet, est proposée sur une période **d'1 an ou de 2 ans**.

Elle se déroule en alternance 700h en centre de formation, 500 heures minimum en activité dans une structure d'accueil sous la responsabilité d'un tuteur diplômé DESJEPS mention Tennis ou BEES 2ème degré.

- ✓ Découpage par module :

UC 1 : 119 heures	UC 2 : 119 heures	UC 3 : 441 heures	UC 1 : 21 heures
Construire la stratégie d'une organisation du secteur tennis	Gérer les ressources humaines et financiers d'une organisation du secteur tennis	Diriger un système d'entraînement en tennis	Encadrer le tennis en sécurité
Formation en centre et en structure(s)	Formation en centre et en structure(s)	Formation en centre et en structure(s)	Formation en centre et en structure(s)
1 épreuve certificative + rattrapage		1 épreuve certificative + rattrapage	1 épreuve certificative + rattrapage

Lieux de la formation :

Le cursus de formation respecte le principe de l'alternance sous tutorat pédagogique. Autrement dit, la formation se déroule dans plusieurs lieux distincts : l'organisme de formation et la structure d'accueil.

Centre de formation – Ligue Occitanie de tennis

Numéro d'organisme de formation : 73 31 02246 31– Numéro de SIRET 306 002 585 000 33– Code APE 9312Z
Habilitation par la DRJSCS N°16LMPHABDES0002

Lieu principal : Ligue Occitanie Balma et/ou Grande Motte (suivant les années et les effectifs)

Lieux annexes : Les centres départementaux, les structures d'accueil en fonction des inscriptions des candidats.



Modalités de la formation :

La formation aura lieu les jeudis et vendredis de 8h 30 à 16H30 (7 h par journée). + certains WE et 3 à 4 semaines complètes. Elle intègre les heures de formation planifiées comprenant les temps d'évaluation et les actions complémentaires avec l'équipe technique régionale ou les conseillers en développement de la ligue.

Tout candidat doit avoir une structure d'accueil dans laquelle il évolue sous contrat salarié ou en coopération libérale pendant la totalité de la durée de formation. L'organisme de formation lui proposera un tuteur s'il n'en existe pas déjà un dans la structure. Le tuteur doit être titulaire d'un BEES 2ème degré tennis, ou un DES JEPS mention tennis.

Dates Formation 2023 :

- ✓ Date limite d'inscription : 23 mai 2022
- ✓ Tests de sélection : 3 juin 2022
- ✓ Positionnement : 10 juin 2022
- ✓ Début de formation : 29 août 2022
- ✓ Fin de formation : 1^{er} septembre 2023
- ✓ Durée en centre : 700 heures pour un parcours complet
- ✓ Alternance : 500 heures

Modalités d'évaluation et de certification :

L'évaluation certificative est organisée pour délivrer une ou plusieurs unités capitalisables (UC), elle peut être composée de plusieurs épreuves. En cas d'échec à l'une des certifications, une épreuve de rattrapage est prévue.

Des évaluations formatives tout au long de la formation sont organisées pour aider le stagiaire à évaluer son niveau de compétence dans le domaine concerné.

Tests de sélection :

Date : Vendredi 3 juin 2022

Lieu : Balma et/ou Grande Motte (venir avec son matériel pédagogique)

Epreuves :

Test n°1 : Epreuve orale - Durée : 30 minutes

Présentation du parcours du candidat, de son expérience, de la pertinence et de la faisabilité de son projet (vérification des conditions d'efficacité de l'alternance : volume d'activité dans la structure, missions, gestion du temps et des déplacements, articulation avec la formation en centre...). Cette présentation est suivie d'un entretien.

Test n°2 : Epreuve orale - Durée : 30 minutes.

Présentation d'un rapport (Document support de 3 pages maximum) relatif à l'analyse du fonctionnement de votre club ou de votre structure de pratique de tennis. Cette présentation est suivie d'un entretien.

Test n°3 : Epreuve pédagogique - Durée : 45 minutes de séquence d'entraînement + 15 minutes d'entretien.

Séance d'entraînement individuel pour un joueur adulte en 2nde série ou jeune en 3^ème série.

Test n°4 : Epreuve écrite - Durée 2h.

A partir de l'observation d'un document vidéo constitué de séquences de jeu projetées en boucle, chaque candidat rédige une analyse portant sur un ou plusieurs des domaines suivants : tactique, technique, physique et mental.

Coût de la formation et financement :

- ✓ Participation aux frais de dossier (tests de sélection) : 100€
- ✓ Coût de la formation parcours complet UC1 UC2 UC3 UC4 : 10.500 €
- ✓ Coût par UC :
 - UC1 : 1 785 € UC2 : 1 785 € UC3 : 6 615 € UC4 : 315€
- ✓ Rappel : Les titulaires du D.E, B.E ou du CQPET ont l'UC4 par équivalence.
- ✓ Possibilité de faire la formation en 1 an ou sur 2 ans : 1^{ère} année UC1 et 2 - 2^{ème} année UC3 ou inversement (si titulaire de BE1, DE, CQPET dispense de l'UC4)
- ✓ La formation est finançable par différents organismes CFA/AFDAS... (contacter F.Forté)

Pour s'informer sur le financement :

Contacteur : Frédéric FORTE

06 03 00 11 30 freeric.forte@fft.fr

Pour s'informer sur la partie pédagogique :

Contacteur : Guy TAMBON

06 08 02 65 57 guy.tambon@fft.fr

Centre de formation – Ligue Occitanie de tennis

Numéro d'organisme de formation : 73 31 02246 31– Numéro de SIRET 306 002 585 000 33– Code APE 9312Z
Habilitation par la DRJSCS N°16LMPHABDES0002